

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

FAITS ET CHIFFRES RELATIFS AU GREFFE

-au 30 septembre 2010-

*La Haye
3 novembre 2010*

CONTRIBUTIONS

Budget approuvé pour 2010	103 623 300 euros	100%
Contributions au budget 2010 reçues au 31 octobre 2010	93 442 152 euros	90,17%

Les contributions en souffrance au titre des exercices 2009 et 2008 se montent à 0,36% et 0,12% respectivement.

RESSOURCES HUMAINES

Au 30 septembre 2010, le nombre de personnes occupant des postes permanents s'élevait à 697 (dont 353 dans la catégorie des administrateurs et 344 dans la catégorie des services généraux), celui des personnes travaillant sur la base de contrats d'assistance temporaire générale à 202, celui des consultants ou prestataires de services à 52, et celui des stagiaires ou professionnels invités à 97.

Au 30 septembre 2010, le personnel sujet aux quotas de représentation géographique se répartissait comme suit (par rapport aux objectifs) :

- 15,46% du Groupe des États d'Afrique (objectif : 12,57%)
- 6,94% du Groupe des États d'Asie (objectif : 18,54%)
- 6,94% du Groupe des États d'Europe orientale (objectif : 8,28%)
- 8,52% du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes (objectif : 14,24%)
- 62,15% du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États (objectif : 46,38%).

Dans la catégorie des administrateurs occupant des postes permanents, 72 nationalités sont représentées.

Une représentation équitable des deux sexes est assurée parmi les administrateurs occupant des postes permanents : 49,58% de femmes (42,42% des candidatures émanent de femmes) et 50,42% d'hommes (57,58% des candidatures émanent d'hommes).

Depuis le début de l'année, la Cour a reçu 8.662 candidatures (par rapport à 13. 902 pour toute l'année 2009).

AUDIENCES, DÉCISIONS ET DOCUMENTS DÉPOSÉS AU GREFFE

Audiences

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010, la Cour a tenu 192 audiences, d'une durée cumulée de 556 heures.

Les procès se déroulent en audience publique, sauf décision contraire. Les audiences peuvent être suivies sur le site Web de la Cour avec un différé de 30 minutes.

Décisions et documents

Depuis le début de l'année 2010, 744 décisions, ordonnances et arrêts (représentant 6 506 pages) ont été rendus, et 4 497 documents (représentant 64.771 pages), y compris des annexes, ont été enregistrés par le Greffe.

VICTIMES ET TÉMOINS

Protection des témoins

Le Greffe a organisé la logistique et pris toutes les dispositions nécessaires pour que les victimes et les témoins puissent se déplacer sans encombre et se présenter à temps au siège de la Cour. Il s'est notamment chargé d'organiser le déplacement des victimes et des témoins en toute sécurité ; d'obtenir des documents de voyage et d'apporter de l'aide pour les procédures d'immigration ; et d'offrir une aide psychosociale et pratique sur le terrain.

Participation des victimes et réparations

Depuis le début des enquêtes, 4.101 victimes ont demandé à participer aux procédures relatives aux situations (1.057 dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo, 933 dans la situation en Ouganda, 197 dans la situation du Darfour, 1.855 dans le cadre de la situation en République centrafricaine et 59 dans le cadre de la situation au Kenya); parmi elles, 2.069 ont déposé leur demande entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2010 (36 dans le cadre de la situation en République démocratique du Congo, 232 dans la situation en Ouganda, 56 dans la situation du Darfour, 1.688 dans le cadre de la situation en République centrafricaine et 57 dans le cadre de la situation au Kenya).

Sur les 4.101 victimes précitées, 905 ont été autorisées par les chambres compétentes à participer aux procédures.

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux situations : 196 pour la situation en République démocratique du Congo, 21 pour la situation en Ouganda, 11 pour la situation au Darfour (Soudan) et 108 pour la situation en République centrafricaine .

Nombre de victimes autorisées à participer aux procédures relatives aux affaires : 103 pour l'affaire *Lubanga*, 362 pour l'affaire *Katanga et Ngudjolo Chui*, 41 pour l'affaire *Kony et autres*, 135 pour l'affaire *Bemba*, 87 pour l'affaire *Abu Garda* , 6 dans l'affaire *Harun* et 12 pour l'affaire *Al Bashir*.

Depuis le début de l'année 2010, la Cour a reçu 615 demandes en réparations émanant de victimes, ce qui a porté le total de ces demandes à 743.

DEFENSE ET CONSEILS

Quatre accusés (Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui et Jean-Pierre Bemba Gombo) sont en détention au quartier pénitentiaire de la CPI.

Indigence : il a été établi que Jean-Pierre Bemba Gombo n'était pas indigent, tandis que six autres suspects ont été déclarés indigents (Thomas Dyilo Lubanga, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo Chui, Abu Garda, Abdallah Banda and Saleh Mohammed Jerbo).

Listes des conseils, des assistants des conseils et des enquêteurs professionnels

Depuis le début de 2010, la Cour a reçu 57 demandes de personnes souhaitant figurer sur la liste des conseils. Seize d'entre elles ont été inscrites, portant ainsi le nombre total des conseils inscrits sur la liste à 342 personnes originaires de 49 pays (63 femmes et 279 hommes). Le nombre des assistants des conseils est passé de 59 à 67 depuis le 1^{er} janvier 2010 et la liste des enquêteurs professionnels compte 27 enquêteurs.

Le huitième séminaire à l'intention des conseils, une réunion organisée chaque année par le Greffe conformément au Règlement du Greffe, se tiendra les 17 et 18 mai 2010. Il sera suivi d'un atelier de formation d'une durée de trois jours.

SENSIBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC

Depuis le 31 mars 2010, la chaîne officielle YouTube de la Cour permet aux spectateurs de suivre en particulier les différentes affaires dont connaît la CPI, grâce aux résumés hebdomadaires des procédures mis en ligne sous l'intitulé « In the Courtroom/dans la salle d'audience ». Le menu intitulé « In the field/sur le terrain » comporte des vidéos consacrées aux activités de sensibilisation menées dans les pays liés à une situation. On peut aussi visionner des séquences « Ask the Court/Demandez à la Cour », donnant des réponses aux questions les plus fréquemment posées, et « Meeting the Press/en rencontrant la presse » qui reprennent les conférences de presse et les points de presse. Ces vidéos sont produites en anglais, français et

arabe. Depuis le début de l'année 2010, 55 programmes audio et video ont été produits pour les médias internationaux et 78 programmes radio et 57 programmes video ont été produits dans le cadre des activités de sensibilisation.

Du 1^{er} janvier au 30 septembre 2010, 103 communiqués de presse et supports d'information ont été publiés, tandis que les représentants de la Cour ont donné 864 interviews. Au siège de la Cour, 397 visites ont été organisées à l'intention de 6.461 personnes au total.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les activités de sensibilisation suivantes (réunions, ateliers et séminaires) ont été menées dans les pays faisant l'objet d'une situation :

- Nord de l'Ouganda : 106 séances interactives ont permis de s'adresser directement à 20.838 personnes, et les émissions de radio ont été suivies par dix millions de personnes environ par mois ;
- République démocratique du Congo : 172 séances d'activités ont permis de s'adresser directement à 16.419 personnes, et environ 25 millions de personnes ont été régulièrement informées tous les mois grâce aux émissions de radio et de télévision;
- République centrafricaine : 67 séances interactives, tenues de janvier à septembre, ont permis de s'adresser directement à 3.366 personnes, et 800.000 personnes ont été régulièrement informées grâce à la radio et à la télévision;
- Darfour : la Cour a continué ses initiatives auprès de la diaspora soudanaise, en diffusant des informations à l'intention des personnes réfugiées dans l'est du Tchad et des médias. 52 réunions ont permis de s'adresser directement à 1.630 personnes. Quelque 10 millions de personnes ont été régulièrement informées grâce à des émissions de radio et à l'insertion d'informations sur le site Web Sudanese Online.

OPERATIONS HORS SIEGE

À ce jour, cinq bureaux extérieurs ont été créés dans les régions faisant l'objet d'une situation, ou à proximité de celles-ci (Kinshasa et Bunia en République démocratique du Congo, Kampala en Ouganda, Bangui en République centrafricaine et Abéché au Tchad concernant la situation au Darfour). La section des opérations hors siège travaille à la fermeture du bureau d'Abéché à la fin 2011 et à l'établissement d'une présence sur le terrain au Kenya.

Du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2010, la Section des opérations hors siège s'est occupée de 555 missions (286 missions externes et 269 missions internes) se répartissant comme suit : 135 missions en Ouganda, 295 en République démocratique du Congo, 35 au Tchad, 31 au Kenya et 59 en République centrafricaine).